

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 180 - NOVEMBRE 2014

SOMMAIRE

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse	
Arrêté N°2014305-0004 - Arrêté de subdélégation de la signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île- de- France et	
Outre- mer	I
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation	, du travail et de l'emploi
Arrêté N °2014316-0005 - Subdélégation de signature du DIRECCTE au titre de l'ordonnancement secondaire des recttes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au Chef de pôle et responsable de service de l'Unité territoriale des Yvelines (UT 78).	5
Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du départen	nent de Paris
Arrêté N °2014244-0129 - Arrêté portant délégation de signature à : Mme Karima ALOUI	8
Arrêté N°2014244-0130 - Arrêté portant délégation de signature à : ENDERLIN Clément, ROUSSET Rémi, CHAILLON Sylviane, DEVEAUX Dorothée, DJERIB Ali, MAUBOIS	I
Cyrille, BERNOVILLE Claudine, EDY Yann, L'HARIDON Nathalie, TESTA Alain, YEW Corinne	10
Arrêté N°2014244-0131 - Arrêté portant délégation de signature à : BOUYENVAI Claude, AUGUSTE Catherine, FOURNEL Sylvie, LEBLANC Valérie, LEREMON Justine,	
MANSCOUR Marie, PIERAGNOLI Stéphane, THOMAS Christophe	
Arrêté N°2014244-0132 - Arrêté portant délégation de signature à : BOJIKIAN Isabelle, BROUTIN Delphine, CASANOVA Louis, DE MONTLAS Hélène, HEBERT Jean Sébastien, KIM Chinaboth, PRUVOST Christelle, SYLVA Jean, AIDAOUI Amar,	
BULTE	
Guillaume, COMBE Viviane, COUDURIER- CURVEUR Jean Marie, DUBOIS Adeline, SAUTRIAU Anne Laure, THEBAULT Jean Charles	16
Arrêté N°2014301-0016 - Arrêté portant délégation de signature à : LEGRAND Christian, CYRILLE Valéry, FRANKA Sylvie, RICHTER Adrian, AUBRY Martial,	
FABISIAK Florence, KLEIN Richard, MURAT Elisabeth, RENAUT Edith, TAMBY Jérôme,	
AGLAS Vanessa, BOUAKAZ Ahcène, BOUCHE Grégory, CHARLIER Stéphane, DUFROS Yann,	
LABONNE Sylvie, LAMBERT Daniel, LE DIGARCHER Yann- Erwan, LONGUEMARE Tanguy, MALUE ALL Sylvie, NANY Johnny, PERRONNO Loyrent, POTEAL Bybon	
MAUREAU Sylvie, NANY Johnny, PERRONNO Laurent, POTEAU Ruben, THIELLEMENT Camille, TOUBOL Allison, ROUGEBIEF Odile, DE SWARTE Franck, MENARD M	-
Arrêté N°2014305-0003 - Arrêté portant délégation de signature à Mme SAMUEL Marie Françoise	
Autre N°2014310-0012 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts	28



Arrêté n °2014305-0004

signé par Autres signataires

le 01 Novembre 2014

Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse

Arrêté de subdélégation de la signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île- de- France et Outre- mer



DIRECTION
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

DIRECTION INTERREGIONALE ÎLE DE FRANCE - OUTRE MER

ARRETE

PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE DU DIRECTEUR INTERREGIONAL DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ÎLE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER

VU le décret n°66-614 du 10 août 1966 modifié relatif à l'organisation des services de l'Etat dans la région parisienne;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté n°2013280-0013 du 21 décembre 2012 de la garde des sceaux, ministre de la justice, portant nomination de Monsieur Eloy DORADO en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer, pour une durée de cinq ans à compter du 7 janvier 2013 ;

ARRETE

Article 1er

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n°2013280-0013 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eloy DORADO, subdélégation de signature est donnée

à

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directeur interrégional adjoint	M. Xavier Mauratille
75	Directeur interrégional adjoint	M. Jean Menjon
75	Directeur de l'Evaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières	M. Thierry Joseph
75	Directeur des Ressources Humaines	M. Stéphane Richard
75	Directrice des Politiques Educatives et de l'Audit	M ^{me} Marie Broutin
75	Directeur adjoint des ressources humaines	M. Franck Mainas
75	Responsable des ressources humaines	M. Steeve Petter
75	Directeur des Affaires Financières	M. Nicolas Guillo
75 DIRPJJ	Chef de l'Unité Equipement	M. Jean-Pierre Bourgogne

21-23 rue Miollis 75015 PARIS

Page 7 Telephone : 01 49 29 28 60 Télécopie : 01 49 29 28 65

DEPARTEMENT	FONCTIONS	NOM
75	Directeur territorial	M. Dominique Guéry
75	Directrice territoriale adjointe	Mme Dominique Vanhove
75	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M ^{me} Esther Klibaner
77	Directeur territorial	M. Denis Colinet
77	Directeur territorial adjoint	M. Max Soulié
77	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M ^{me} Marianne Zimmer
78	Directeur territorial	M. Félix Adamczyk
78	Directrice territoriale adjointe	M ^{me} Michèle Lacroix
78	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Stéphane Lecoeur
91	Directeur territorial	M. Salem Kessar
91	Directeur territorial adjoint	M. Philippe Lavergne
92	Directeur territorial	M. Jean-Marc Peyrot
92	Directrice territoriale adjointe	M ^{me} Sylvie Vella
92	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Louis-Dominique Chassé
93	Directrice territoriale	M ^{me} Mireille Higinnen-Bier
93	Directeur territorial adjoint	M. Jean-Yves Bassinot
93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Frédéric Bérard
94	Directrice territoriale	M ^{me} Martine Serra
94	Directrice territoriale adjointe	M ^{me} Marie-Line Somnier-Bijaye
94	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Jean-Luc Thiébo
95	Directrice territoriale	Mme Mylène Flament
95	Directrice territoriale adjointe	M ^{me} Virginie Kalifa
95	Responsable de l'appui au pilotage territorial	Mme Elisabeth Montadat

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions faisant l'objet de l'article 2 de l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé.

Article 2

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eloy DORADO, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directeur interrégional adjoint	M. Xavier Mauratille
75	Directeur interrégional adjoint	M. Jean Menjon
75	Directeur de l'Evaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières	M. Thierry Joseph
75	Directeur des Ressources Humaines	M. Stéphane Richard
75	Directrice des Politiques Educatives et de l'Audit	M ^{me} Marie Broutin
75	Directeur des Affaires Financières	M. Nicolas Guillo

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions mentionnées aux articles 1, 3 et 4 de l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé.

Article 3

Une ampliation de cet arrêté est adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris – direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Article 4

L'arrêté n° 2014244-0033 du 1^{er} septembre 2014 portant subdélégation de la signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer est abrogé.

Article 5

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer et les personnes mentionnées aux articles 1^{er} et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 1^{er} novembre 2014,

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer

Eloy DORADO



Arrêté n °2014316-0005

signé par Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile- de- France

le 12 Novembre 2014

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Subdélégation de signature du DIRECCTE au titre de l'ordonnancement secondaire des recttes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au Chef de pôle et responsable de service de l'Unité territoriale des Yvelines (UT 78).



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRETE n°2014-050

Portant subdélégation de signature de Monsieur Laurent VILBOEUF, Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées sur le budget de l'Etat

VU l'arrêté préfectoral n°2013004-0010 du 4 janvier 2013, modifié par l'arrêté 2013348-0002 du 14 décembre 2013, modifié par l'arrêté 2014108-0008 du 18 avril 2014 portant délégation de signature à Monsieur Laurent VILBOEUF Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire

ARRETE

Article 1er

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ilede-France, préfet de Paris, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions y compris ceux relatifs à la prescription quadriennale, dans le cadre des programmes suivants :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102);
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et des relations du travail » (n°155) ;

Et dans la limite des attributions de l'unité territoriale des Yvelines à :

- Madame Françoise BUFFET, responsable de l'unité territoriale des Hauts-de-Seine, en charge de l'intérim de l'unité territoriale des Yvelines
- Madame Elisabeth JAULT, secrétaire générale
- Madame Nadine DESPLEBIN, responsable adjoint Service Emploi
- Monsieur Didier LACHAUD, responsable Service Emploi
- Monsieur Pascal MARCOUX, responsable Service Travail
- Madame Pascale BLONDY, responsable adjoint Service Emploi

Article 2

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer tous actes liés à la commande publique et dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics sur les programmes :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102);
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et des relations du travail » (n°155) ;
- « Entretiens des bâtiments de l'Etat » (n°309),
- « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » (n°333)
- « Contribution aux dépenses immobilières» (n°723).

A:

- Madame Françoise BUFFET, responsable de l'unité territoriale des Hauts-de-Seine, en charge de l'intérim de l'unité territoriale des Yvelines
- Madame Elisabeth JAULT
- Monsieur Didier LACHAUD
- Monsieur Pascal MARCOUX

Article 3

La signature des personnes accréditées sera déposée auprès de la Direction régionale des finances publiques d'Île de France.

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

Article 4

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, et les personnes mentionnées ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le 12 novembre 2014

Pour le Préfet et par délégation Le DIRECCTE

Laurent VILBOEUF



Arrêté n °2014244-0129

signé par Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à : Mme Karima ALOUI



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
94 rue Réaumur
75104 Paris cedex 02

Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, directeur régional des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête:

Article 1er Délégation de signature est donnée à Mme Karima ALOUI administratrice des finances publiques adjointe à l'effet de signer :

- 1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant ;
- 2° les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant ;
- 3° les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts, sans limitation de montant ;
- 4° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € :
- 5° les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales, dans la limite de 305 000 € ;
- 6° les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;
- 7° les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0G du code général des impôts ;
- 8° les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 9° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

Article 2 Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le Mer Septembre 2014

Philippe Parini

MINISTÈRE DES FINANCES ETADES N°CONECETED 29 USANCO 14



Arrêté n °2014244-0130

signé par Autres signataires

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à : ENDERLIN Clément, ROUSSET Rémi, CHAILLON Sylviane, DEVEAUX Dorothée, DJERIBI Ali, MAUBOIS Cyrille, BERNOVILLE Claudine, EDY Yann, L'HARIDON Nathalie, TESTA Alain, YEW Corinne



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS POLE DE GESTION FISCALE PARIS NORD-EST SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE PARIS XVIIP EPINETTES 6 A Boulevard de Reims 75017 PARIS

Arrêté portant délégation de signature

en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS XVII° EPINETTES,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques;

Vu le décret nº 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment

Arrête:

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, dans la limite de 15 000,00 € par demande.
- 2°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 15 000,00 € par demande ;

aux agents désignés ci après :

9 9	
ENDERLIN Clément	inspecteur
ROUSSET Rémi	Inspecteur

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

> MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
ENDERLIN Clément	Inspecteur	15 000,00 €	10 000,00 €
et en cas d'intérim pour absence de courte durée du comptable		60 000,00 €	60 000,00 €
		100 000,00€ en matière de remboursement de crédit TVA	-
ROUSSET Rémi	inspecteur	15 000,00 €	10 000,00 €
et en cas d'intérim pou courte durée du co	r absence de mptable	60 000,00 €	60 000,00 €
		100 000,00€ en matière de remboursement de crédit TVA	
CHAILLON Sylviane	Contrôleuse	10 000,00 €	8 000,00 €
DEVEAUX Dorothée	Contrôleur	10 000,00 €	8 000,00 €
DJERIBI Ali	contrôleur	10 000,00 €	8 000,00 €
MAUBOIS Cyrille	·contrôleur	10 000,00 €	8 000,00 €
BERNOVILLE Claudine	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €
EDY Yann	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €
L' HARIDON Nathalie	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €
TESTA Alain	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €
YEW Corinne	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département de Paris.

A PARIS, le 01 septembre 2014

Le comptable, responsable de service des Impôts des entreprises,

Pascale MERBAUT



Arrêté n °2014244-0131

signé par Autres signataires

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à : BOUYENVAL Claude, AUGUSTE Catherine, FOURNEL Sylvie, LEBLANC Valérie, LEREMON Justine, MANSCOUR Marie, PIERAGNOLI Stéphane, THOMAS Christophe



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES PARIS 11E LA FOLIE MERICOURT 39/41 rue Godefroy Cavalgnac 75536 PARIS CEDEX 11

Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 11ème La Folle Méricourt Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête:

Article 1er

En cas d'absence du comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 11ème La Folie Méricourt, délégation de signature est donnée, à compter du 1. septembre 2014 M. BOUYENVAL Claude, inspecteur des Finances publiques, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 €;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;
- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;
- 5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté N°2014244-0131 - 14/11/2014

- a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
 - b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée, à compter du 1 septembre 2014, à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrévement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, à l'inspecteur des finances publiques désigné cl-après :

BOUYENVAL Claude

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

AUGUSTE Catherine		ne :
FOURNEL Sylvie	LEREMON Justine PIERAGNOLI Stéphane	
	resource and reserve the control of	

Article 3

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer :

- 1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau cl-dessous ;
- 2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite
BOUYENVAL Claude	Inspecteur	des décisions gracieuses
5001 ENVIL Claude	in obeored	15 000,00 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recuell des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1 septembre 2014 Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises de Paris 11ème La Folie Méricourt

Dominique Létoile



Arrêté n °2014244-0132

signé par Autres signataires

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à : BOJIKIAN Isabelle, BROUTIN Delphine, CASANOVA Louis, DE MONTLAS Hélène, HEBERT Jean Sébastien, KIM Chinaboth, PRUVOST Christelle, SYLVA Jean, AIDAOUI Amar, BULTE Guillaume, COMBE Viviane, COUDURIER- CURVEUR Jean Marie, DUBOIS Adeline, SAUTRIAU Anne Laure, THEBAULT Jean Charles



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est
Pôle de contrôle et d'expertise de Madeleine -Europe-Rome
5 rue de LONDRES 75315 PARIS cedex 09

Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise de Paris 8ème Madeleine-Europe Rome,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques;

Arrête:

Article 1er. - Délégation de signature est donnée à compter du 1er septembre 2014 à l'effet de signer:

1) en malière de contentieux fiscal d'asslette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous

2)en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous:

aux agents désignés ci-après Nom et prénom des agents	grade	limite des décisions contentieuses	limite des décisions gracieuses
BOJIKIAN Isabelle	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
BROUTIN Delphine	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
CASANOVA Louis	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
DE MONTLAS Hélène	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
HEBERT Jean Sébastien	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
KIM Chinaboth	Inspecteur	15 000,00 € .	15 000,00 €
PRUVOST Christelle	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
SYLVA Jean	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
AIDAOUI Amar	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €

BULTE Guillaume	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
COMBE Viviane	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
COUDURIER-CURVEUR Jean -Marie	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
DUBOIS Adeline	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
SAUTRIAU Anne Laure	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
THEBAULT Jean-Charles	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €

Article 2. - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS

A Paris, le 1er septembre 2014

L'Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, Responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise, Annie ZENO

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS



Arrêté n °2014301-0016

signé par Autres signataires

le 28 Octobre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à: LEGRAND Christian,, CYRILLE Valéry, FRANKA Sylvie, RICHTER Adrian, AUBRY Martial, FABISIAK Florence, KLEIN Richard, MURAT Elisabeth, RENAUT Edith, TAMBY Jérôme, AGLAS Vanessa, BOUAKAZ Ahcène, BOUCHE Grégory, CHARLIER Stéphane, DUFROS Yann, LABONNE Sylvie, LAMBERT Daniel, LE DIGARCHER Yann- Erwan, LONGUEMARE Tanguy, **MAUREAU** Sylvie, NANY Johnny, PERRONNO Laurent, POTEAU Ruben, THIELLEMENT Camille, TOUBOL Allison, ROUGEBIEF Odile, DE SWARTE Franck, MEN ARD M 14/11/2014



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS POLE FISCAL PARIS SUD-OUEST

SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 7^E 9 place Saint-Sulpice - 75292 PARIS CEDEX 06

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 7ème arrondissement

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret nº 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16;

Arrête:

Article 1er

Délégation de signature est donnée à Monsieur Christian LEGRAND, Inspecteur divisionnaire, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 7^{ème}, à l'effet de signer:

- 1°) dans la limite de 76 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 76 000 €;
- 3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
 - a) les avis de mise en recouvrement;
 - b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
 - c) tous actes d'administration et de gestion du service.

En l'absence du comptable, responsable du SIP et de Monsieur Christian LEGRAND, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les documents ou décisions mentionnés ci-dessus aux § 1° à 4°, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

CYRILLE Valéry FRANKA Sylvie RICHTER Adrian



Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal d'assiette, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

AUBRY Martial FABISIAK Florence KLEIN Richard MURAT Elisabeth RENAUT Edith TAMBY Jérôme

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

AGLAS Vanessa BOUAKAZ Ahcène BOUCHE Grégory CHARLIER Stéphane DUFROS Yann LABONNE Sylvie LAMBERT Daniel LE DIGARCHER Yann-Erwan LONGUEMARE Tanguy MAUREAU Sylvie NANY Johnny PERRONNO Laurent POTEAU Ruben THIELLEMENT Camille TOUBOL Allison

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
CYRILLE Valéry	Inspecteur	15 000 €
RICHTER Adrian	Inspecteur	15 000 €
FRANKA Sylvie	Inspecteur	15 000 €
ROUGEBIEF Odile	Contrôleur principal	10 000 €
DE SWARTE Franck	Contrôleur principal	10 000 €
MENARD Marie-Claude	Contrôleur principal	10 000 €
BOUTES Corinne	Contrôleur principal	10 000 €

- 2°) les avis de mise en recouvrement;
- 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;
- 4°) tous actes d'administration et de gestion du service ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade
CYRILLE Valery	Inspecteur
RICHTER Adrian	Inspecteur
FRANKA Sylvie	Inspecteur

et aux agents désignés ci-après, en l'absence du comptable, de Monsieur Christian LEGRAND et des inspecteurs cités ci-dessus :

Nom et prénom des agents	grade
ROUGEBIEF Odile	Contrôleur principal
DE SWARTE Franck	Contrôleur principal

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

l°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après qui participent à l'accueil :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses
COURDEAU Laurent	Contrôleur	10 000 €
MAGNARD Joseph	Contrôleur	200 € (1)

⁽¹⁾ en matière de contentieux de la contribution à l'audiovisuel public exclusivement.

2°) en matière de gracieux fiscal d'assiette, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après qui participent à l'accueil :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
COURDEAU Laurent	Contrôleur	10 000 €
MAGNARD Joseph	Contrôleur	200 €

3°) en matière de gracieux fiscal de recouvrement, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après qui participent à l'accueil :

Nom et prénom des agents	grade	Limite
	•	des décisions
	ļ	gracieuses (1)
Agents cités à l'art. 4 § 2°)	!	300 €

et aux agents désignés ci-après dès lors qu'ils participent à l'accueil :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses (1)
Agents cités à l'article 3 § 1°	:	300€
CLAUDEL Béatrice	Contrôleur	300€
LAFON Jacky	Contrôleur	300 €
LOUBERE Nathalie	Agent adm.	300 €
PEYTOUR Philippe	Agent adm.	300€

(1) décisions de remise portant sur la majoration 10% prévue par l'article 1730 CGI, dans les conditions de l'instruction 07-005 A1 du 22 novembre 2007 relative à la procédure simplifiée de remise de majoration.

Les agents délégataires ci-dessus désignés peuvent prendre des décisions à l'égard des contribuables relevant de l'ensemble des services suivants : SIP de Paris 6^{ème} arrondissement, SIP de Paris 7^{ème} arrondissement.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A Paris, le 2 Tochoba in 4

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers,

Jacques MARTIN
Administrateur des Finances publiques



Arrêté n °2014305-0003

signé par Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris le 01 Novembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à Mme SAMUEL Marie Françoise



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

94, rue Réaumur 75104 PARIS CEDEX 02 Tél.: 01.55.80.85.85.

Pôle fiscal Paris Sud Ouest

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête:

Article 1er

Délégation de signature est donnée à Mme Marie-Françoise SAMUEL, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de division, à l'effet de signer :

- 1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant ;
- 2° les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant;
- 3° les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts, sans limitation de montant ;
- 4° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € ;
- 5° les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales, dans la limite de 300 000 € ;
- 6° les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;
- 7° les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0G du code général des impôts ;
- 8° les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;



9° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait à Paris, le

- 1 NOV. 2014

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Philippe PARINI



Autre n °2014310-0012

signé par Autres signataires

le 06 Novembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 6 Novembre 2014

BEGUIN-DAVID Claude PERILLIER Bernard BONNET Bruno HERBAUT Pascale GAILLARD Françoise CUISSET Olivier CUISSET Carole BERTHON Pierre	BEAUFILS Patrick LABARTHE Joëlle GUISELIN Dominique, p.i GUISELIN Dominique CLOUSSE Dominique CLOUSSE Dominique DELACHAPELLE Françoise LUTTMANN François DELACHAPELLE Eric ESPINASSE Dominique SERVOZ Daniel MARTINOLES Gérard SANTIN Lydia HUBERTY Alain	DANTON Brigitte VERGUIN Pierre LEPAGE Serge RICHARD Bruno MEURVILLE Anne DUVERT Claude LAUREC Marie-Ange FRAPIER Annie GOUILLARD Nicole BONHOMME Marc COUSIN Eric CARLES Nicole SUDON Pascale LETOILE Dominique	FOULON Francis ROUBAUD Jean-Paul COMTE Martine MAURIN Nicole OBERT Jean-Yves MORLANS Marylène JULLIARD Didier
Paris 16ème La Muette Paris 16ème Porte-Dauphine Paris 17ème Batignolles Paris 17ème Epinettes Paris 17ème Les Ternes Paris 17ème Plaine-Monceau Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or Paris 18ème Grandes-Carrières	Paris 11ème Roquette Paris 11ème Sainte-Marguerite Paris 12ème Bel-Air Paris 12ème Quinze-Vingts Paris 12ème Quinze-Vingts Paris 13ème Picpus Paris 13ème La Gare Paris 13ème Montparnasse Paris 14ème Montparnasse Paris 15ème St Lambert Paris 15ème Grenelle Javel Paris 15ème Necker Paris 16ème Auteuil Paris 16ème Chaillot	Paris 6ème Odéon Paris 7ème Paris 8ème Champs-Elysées Paris 8ème Europe Haussmann Paris 8ème Europe Haussmann Paris 8ème Madeleine Paris 8ème Roule Artois Paris 8ème Roule Hoche Paris 9ème Est Paris 9ème Ouest Paris 10ème Nord Paris 11ème Saint-Ambroise Paris 11ème Folie-Méricourt	Services des Impôts des Entreprises : Paris 1er Paris 2ème Bonne Nouvelle Paris 3ème Paris 3ème Paris 5ème Paris 5ème Paris 6ème Notre-Dame-des-Champs
		Autre N°2014310-0012 - 14/11/2014	

RICHARD François AROLD Didier CARIOU Lise GUIBON François **DUPLAIX** Annick COGUIC Danièle BLANC Jean-Yves DURET Jean-Jacques
PIQUEMAL-LAGORRE Pierre BEAUMONT Jean Michel BROCHET Françoise DACHICOURT Françoise **BADIOU Monique NEGRE Christian** DELAUCHE Didier FRAISSE Dominique MANE Jean-Jacques GAUTIER Jean-Louis ZWOLENIK Martine GRAVOSQUI Olivier MULLER Rémy RUFFIO Bernard CHAUSSY Claire PUIGMAL Alain DIME Chantal ESCLAUZE Patrick CALAME Janine OLINGUE Gérard DURET Jean-Jacques, p.i GINDRAT Catherine CARDEAU Marie-Françoise GACHIGNARD Jean-Paul GEOFFRAY Sylvie BEUNEUX Brigitte PEYRAUD Barbara GABELOTEAU Hervé PEYRONNET Bernadette MARTIN Jacques PECHEUR Jean-Luc ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse GREZE Dominique CARUBIA Michele BELLAMIT Marie Christine HADDOUCHE Jean-François JOINOVICI Marc TAILLEFER Christian GROSS Jean-Yves TEISSEDRE Dominique TCHAM Samia

Paris 19ème Buttes-Chaumont Paris 20ème Père-Lachaise Paris 20ème Charonne Paris 19ème Villette

Services des Impôts des Particuliers : Paris 1er-2ème Paris 3ème

Paris 18ème Grandes-Carrières Sud Paris 18ème Grandes-Carrières Nord Paris 19ème Buttes-Chaumont Paris 13ème Maison-Blanche Paris 17ème Plaine-Monceau Paris 16ème Porte-Dauphine Paris 20ème Père-Lachaise Paris 20ème Saint-Fargeau Paris 15ème Saint-Lambert Paris 14ème Montparnasse Paris 18ème Clignancourt Paris 18ème Goutte-d'Or Paris 11ème Ledru-Rollin Paris 10ème Sud Paris 11ème Oberkampf Paris 17ème Batignolles Paris 12ème Daumesnil Paris 20eme Charonne Paris 16ème La Muette Paris 17ème Epinettes Paris 13ème La Gare Paris 15ème Grenelle Paris 17ème Ternes Paris 16ème Auteuil Paris 15ème Necker Paris 19ème Villette Paris 12ème Picpus Paris 14ème Alésia Paris 15ème Javel Paris 10ème Nord Paris 9ème Paris 8ème Paris 7ème Paris 5ème Paris 6ème Paris 4ème

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau

Paris 3ème bureau Paris 2ème bureau Paris 8ème bureau Paris /eme bureau Paris 6ème bureau Paris 5ème bureau Paris 4ème bureau

HERBAUT Daniel

FISCHER Eve-Laurence ROSSI Frédérique ROUSSET Philippe **BOUTANT Bruno** SZKLARZ Daniel THEVENET Pascal CRIQ Bernard PANTEIX Christian FRANCOIS Nathalie ROUVROY Pascale SCATENA Richard HUMAIR Jean-Marie PERRIN Françoise MARTICHON Brigitte BOUGNAUD-VEDEL Florence FOLGHERA Maurice NICOLLET Florence ANDRE Marie SIMONOT Claire GREEF Pascale BUFORT Edith NEIGE Henri BERTHON Sylvie MANDIN Maël REYNAUD Isabelle LE CREURER Amaud MURA William CHARTRAIN Daniel MESTRUDE Claire DUFOUR Jean-Philippe FAVRE Bernard FUENTES Hélène HUARD Michel FERRON Gaëlle CRIMIER Agnès GIRAUD Isabelle HERNANDO Marie-Claude HAMEL Fabien MARCON Jean-Claude VIDAL Aline CASTET Jean-Pierre LY Marlyse AMBERT Didier VUGHT Christian LAMBERT Didier, p.i. ABOUX Nathalie ATUS César COUDERC Sandra VIGIE Muriel TOBAILEM André AJUGIE Jean-Paul I 2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord 1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord 2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest lère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre tere brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest 2eme brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est lère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest 10ème brigade de vérification Paris 16ème 8ème brigade de vérification Paris 16ème 6ème brigade de vérification Paris 15ème 5ème brigade de vérification Paris 15ème 6ème brigade de ventication Paris Centre 4ème brigade de vérification Paris Centre 2ème brigade de vérification Paris 16ème 9ème brigade de vérification Paris 16ème 4ème brigade de vérification Paris 15ème 5ème brigade de vérification Paris Centre 4ème brigade de vérification Paris Centre 3ème brigade de vérification Paris Centre 2ème brigade de vérification Paris Centre 1ème brigade de vérification Paris Centre 9ème brigade de vérification Paris Centre 2ème brigade de vérification Paris Centre 7ème brigade de vérification Paris Centre 3ème brigade de vérification Paris 7ème 3ème brigade de vérification Paris Ouest tère brigade de vérification Paris Centre I 1ème brigade de vérification Paris Nord 0ème brigade de vérification Paris Nord 9eme brigade de vérification Paris Nord 8ème brigade de vérification Paris Nord 6ème brigade de vérification Paris Nord 5ème brigade de vérification Paris Nord 4ème brigade de vérification Paris Nord 7ème brigade de vérification Paris Nord 2ème brigade de vérification Paris Nord 1ère brigade de vérification Paris 7ème sème brigade de vérification Paris Nord 9ème brigade de vérification Paris Est 5ème brigade de vérification Paris Est 4ème brigade de vérification Paris Est 3ème brigade de vérification Paris Est 2ème brigade de vérification Paris Est 1ère brigade de vérification Paris Nord 7ème brigade de vérification Paris Est tère brigade de vérification Paris Est Brigade Patrimoniale Paris Centre Paris 11ème bureau Paris 10ème bureau ⊃aris 12ème bureau Paris 9ème bureau Brigades:

HANS Agnès DE MONTELLA Alain **BREWEE Gilles** VIGIER Vincent **BESNARD MANGIN Caroline** DAVID Marie-Noëlle CHIRON Carine TARIDEC Gilles i

ROCH Catherine DUPERRIER Françoise MARTINI Isabelle ALLAIN Françoise MORGAND Jean-Michel ZENO Annie ZENO Annie, p.i - GRANCHER Arnaud, DEFORGE Christophe JAULHAC Laurent

ō

POREYE Thérèse Marie DUBOIS Frédéric LOUBIERE Annick

GOGUET Mireille GRANCHER Arnaud

ANNEQUIN Nicole BONNET Dominique NICOLLET Florence

COUSSY Anne BELVO Christian IMBERT Denise ACAZE Didier

GIQUEL Elisabeth CLOTEAU Valentine

RAY Laure THORNARY Catherine

GRAVIERE Martine BARIBAUD Christian TRESARRIEU Elisabeth

VACHIAS Sylvie

BRICHET Annie PELEN Jocelyne

FAIJEAN Philippe DUPLAIX Annick LAUZE Sylvie

FOIN Christine

BOSCQ Jean-Pierre ZWOLENIK Martine ANNEBICQUE Bernard

CRASPAIL Dominique

1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud 3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest 6ème brigade de vérification Paris Sud 4ème brigade de vérification Paris Sud 5ème brigade de vérification Paris Sud 2ème brigade de vérification Paris Sud 'ème brigade de vérification Paris Sud Brigade Patrimoniale Paris Sud

Pôles Contrôle Expertise et Fiscalité Immobilière :

Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème Pôle contrôle expertise Paris 2ème Pôle contrôle expertise Paris 6ème Pôle contrôle expertise Paris 1er

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 7ème Pôle contrôle expertise Paris 8ème Chps-Elysées Europe Haussmann Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 8ème Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome Põle contrõle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche Pôle contrôle expertise Paris 12ème Pôle contrôle expertise Paris 11ème Pôle contrôle expertise Paris 10ème Fiscalité immobilière élargie 11ème Pôle contrôle expertise Paris 9eme

Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème

Pôle contrôle expertise Paris 13ème

Pôle contrôle expertise Paris 14ème

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Chaillot/Dauphine Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Muette Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Auteuil Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 15ème Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale PARIS 18ème Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 17ème Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème Pôle contrôle expertise Paris 18eme Pôle contrôle expertise Paris 20eme Pôle contrôle expertise Paris 19ème Fiscalité immobilière élargie Centre

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

Pôles de Recouvrement Spécialisé:

Paris Sud	KAMINSKE Martial
Paris Ouest	FAI COU Michel
Taris Nord	PEDEUTOUR Nicole
Paris Est Paris Est	BOISSON Sophie
Tank Centre	VAUCHEY Jean-Pascal
Centres des Impôts Fonciers	
1	1
- City Case Cases	
Paris Sud Ouest	DONG Dierre lean
Paris Nord Est	ZANINI Dominique
	S C (1)
Paris Centre	RECOUPE Nelly

Le chef de cabinet,
Dominique PROCACCI

Administrateur général des Finances publiques